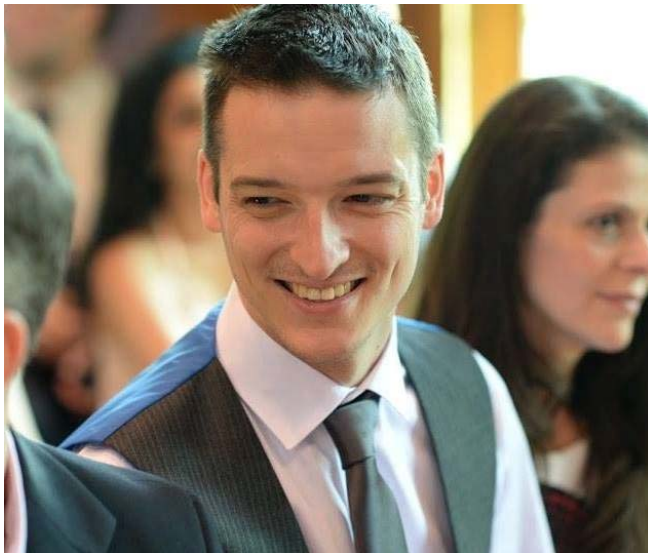


Invitation à la soutenance publique de thèse

Pour l'obtention du grade de Docteur en Philosophie

Monsieur Pierre-Luc DOSTIE PROULX

LA THÉORIE ÉVALUATIVE DE JOHN DEWEY



**Le jeudi 9 mars 2017
à 16h00**

**à la Salle du Conseil
Collège Erasme**

Place Blaise Pascal, 1
1348 Louvain-la-Neuve

L'ambition première de cette thèse est de mettre au jour tout le potentiel philosophique de la théorie évaluative deweyenne pour la philosophie contemporaine. Dans les premiers chapitres de la thèse, j'examine la stratégie fondationnelle offerte par Jürgen Habermas afin de critiquer l'analogie que trace cet auteur entre vérité assertorique et validité morale dans son livre *Vérité et justification* (1999). Cette étude me mène à mettre en doute le cognitivisme universaliste à la base de l'épistémologie morale habermassienne (le fait que nos jugements moraux soient susceptibles de transcender leur contexte d'énonciation). Afin de proposer une alternative à la position habermassienne, j'opère un examen approfondi du concept « d'évaluation » que défend le pragmatiste John Dewey. Après avoir clarifié les grandes lignes de cette conception – en la comparant à l'autre grande tradition anglo-saxonne du début du XXe siècle : le positivisme logique – j'avance une hypothèse interprétative novatrice : celle selon laquelle la théorie de l'évaluation que propose Dewey constitue une forme précoce de constructivisme métaéthique (la théorie selon laquelle la validité de nos jugements moraux dépend avant tout d'un « point de vue pratique »). Je soutiens que l'approche de Dewey contient tous les éléments cruciaux à une telle qualification et offre des bases avant-gardistes pour une théorie évaluative convaincante. Une question épistémologique cruciale reste néanmoins en suspens chez Dewey : de quelles manières pouvons-nous mettre en doute la vérité – ou la validité – d'un jugement évaluatif ? L'objectif des chapitres finaux de la thèse est de lier l'éthique de la discussion habermassienne et le constructivisme de Dewey. Mon hypothèse est que toute théorie évaluative à saveur normative se doit d'intégrer, en son sein, la force conceptuelle de l'argumentation pratique.

Le jury est composé de Messieurs les Professeurs :

Jean-Michel COUNET (UCL), Président

Mark HUNYADI (UCL), Promoteur

Tom DEDEURWAERDERE (UCL), Lecteur

Roberto FREGA (CNRS), Lecteur invité

Hervé POURTOIS (UCL), Lecteur